

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019.

(en K.Dinars)	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Juin-19	Juin-18	Déc-18
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>156 267</b>	<b>135 622</b>	<b>306 935</b>	<b>253 938</b>	<b>546 013</b>
Intérêts	121 746	95 759	227 074	179 217	400 457
Commissions en produits	15 398	15 098	29 090	29 662	58 589
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	19 123	24 765	50 771	45 059	86 967
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>65 089</b>	<b>53 094</b>	<b>126 974</b>	<b>101 251</b>	<b>218 435</b>
Intérêts encourus	64 115	52 488	125 471	100 249	216 076
Commissions encourues	973	606	1 503	1 003	2 360
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>91 178</b>	<b>82 527</b>	<b>179 960</b>	<b>152 687</b>	<b>327 577</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>529</b>	<b>118</b>	<b>667</b>	<b>182</b>	<b>988</b>
<b>Charges opératoires dont</b>	<b>26 375</b>	<b>24 051</b>	<b>55 271</b>	<b>50 156</b>	<b>96 586</b>
Frais de personnel (*)	18 237	17 075	39 311	35 915	68 522
Charges générales d'exploitation (*)	8 138	6 976	15 960	14 241	28 064
<b>Structure du portefeuille au bilan</b>			<b>935 392</b>	<b>924 321</b>	<b>921 015</b>
Portefeuille titres d'investissement (*)			935 392	924 321	921 015
<b>Encours net des crédits (1)</b>			<b>4 516 008</b>	<b>4 353 908</b>	<b>4 465 443</b>
<b>Encours des dépôts</b>			<b>3 903 975</b>	<b>3 639 947</b>	<b>3 745 129</b>
Dépôts à vue			1 417 167	1 409 016	1 349 605
Dépôts d'épargne			1 277 905	1 201 949	1 247 779
Dépôts à terme			1 208 903	1 028 982	1 147 745
<b>Emprunts et ressources spéciales au bilan</b>			<b>531 236</b>	<b>460 766</b>	<b>431 069</b>
<b>Capitaux propres apparaissant au bilan (2)</b>			<b>783 076</b>	<b>728 779</b>	<b>728 779</b>

(1) L'encours des crédits fin Juin 2019 tient compte des provisions constituées durant la période

(2) Compte non tenu du résultat de la période

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

## **NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE**

### **ARRETES AU 30 JUIN 2019**

#### **1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 225.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

#### **2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

##### **2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

###### **2.1.1. La constatation des intérêts :**

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

###### **2.1.2. La constatation des commissions :**

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

##### **2.2. Classification des titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

### 2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

### 2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

### 2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### 2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

## 3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2019 :

A la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont enregistré une augmentation de **+3,7%**, passant de **4.353.908** mille dinars au 30/06/2018 à **4.516.008** mille dinars au 30/06/2019. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+7,3%** passant de **3.639.947** mille dinars au 30/06/2018 à **3.903.975** mille dinars au 30/06/2019. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts d'épargne de **+6,3%** et des dépôts à terme de **+17,5%** entre Juin 2018 et Juin 2019.
- **L'encours des ressources spéciales** a augmenté de **+15,3%** passant de **460.766** mille dinars au 30 Juin 2018 à **531.236** mille dinars au 30 juin 2019 et ce suite aux nouveaux tirages effectués par la banque sur des nouvelles lignes de crédits extérieures accordées par des bailleurs de fonds internationaux.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de **+20,9 %** pour atteindre **306.935** mille dinars fin Juin 2019 contre **253.938** mille dinars à fin Juin 2018 Cette progression concerne principalement les intérêts **+26,7%** et les revenus du portefeuille commercial et d'investissement **+12,7%**.
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont atteint **126.974** mille dinars à fin Juin 2019 contre **101.251** mille dinars à fin Juin 2018, soit une augmentation de **+25,4%**. Cette hausse des charges est engendrée essentiellement par l'augmentation du volume des dépôts et des tirages sur les ressources extérieures.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019 un montant de **179.960** mille dinars, contre **152.687** mille dinars à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018, soit une progression de **+17,9%**.
- **Les charges opératoires** ont augmenté de **10,2%** pour atteindre **55.271** mille dinars au 30/06/2019 contre **50.156** mille dinars au 30/06/2018. Elles sont décomposées comme suit :
  - *charges du personnel pour un montant de **39.311** mille dinars à fin Juin 2019, en augmentation de **9,5%** par rapport à la même période de l'année dernière ;*
  - *les frais généraux ont atteint une enveloppe de **15.960** mille dinars à fin Juin 2019 en augmentation **12,1%** par rapport à la même période de l'année dernière .*